

l'entendent les socialistes et les collectivistes, est la plus décevante des chimères. Exception faite, fort minime d'ailleurs, de l'arbitraire des circonstances, la différence des conditions est la conséquence logique et inéluctable des aptitudes, des qualités naturelles ou acquises et du degré de bonne ou mauvaise volonté d'un chacun. Aucune organisation humaine ne fera jamais disparaître l'inégalité sociale; il n'y a que la charité évangélique qui puisse maintenir cette égalité entre les hommes, en inclinant le puissant vers le faible, le riche vers le pauvre. Elle était pratiquée à l'état parfait dans les premiers temps du Christianisme; elle le serait encore si nous avions le même esprit chrétien et, d'autre part, si nous voulions tout simplement nous en tenir aux choses possibles, sans perdre notre temps à courir après des ombres ou à nous arrêter aux rêveries de nos réformateurs modernes.

Si, du général, nous descendons au particulier et considérons, par exemple, l'état social de la classe ouvrière des deux pays, c'est alors surtout que nous apercevons des dissemblances marquantes. Nos ouvriers sont religieux, moraux, respectueux de la loi. En France "les travailleurs de l'usine appartiennent presque entièrement au socialisme révolutionnaire, qui a pour caractère un anti-cléricalisme violent" (Stainville).

Haine de Dieu, de la religion et de ses ministres! Toujours la même et incurable infirmité mentale, qui fait envisager l'avenir avec tant de tristesse!

"Pas n'est besoin de refaire le tableau cent fois retracé de l'incrédulité, de l'inconduite et de la débauche de l'ouvrier des villes. Un concubinage immonde ne remplace que trop souvent le mariage; les liens de la famille sont relâchés ou brisés; l'alcoolisme, ce fléau du 19^e siècle, achève d'abrutir les âmes et de ruiner les corps. Que reste-t-il de la tempérance, de la fidélité, du respect, de la prévoyance, du renoncement, de la probité du monde ouvrier? Interrogez les prêtres, les patrons, les ouvriers chrétiens et honnêtes, les juges d'instruction, et vous n'obtiendrez pour réponse qu'une longue et douloureuse plainte." (ANTOINE, *Cours*, p. 160.)